

**“Quoi de neuf, Commission 2 ?”
Politique sociale et Santé publique
Mars 2011**

Commission 2

À vos agendas ! 17 et 18 mai 2011

Session plénière de printemps de la Commission 2 de l'ARE

La Commission Politique sociale et Santé publique de l'ARE tiendra sa session plénière de printemps les 17 et 18 mai 2011 à Udine (Friuli Venezia Giulia, I). Une opportunité pour vous de vous informer des avancements des activités de la Commission, d'échanger avec des représentants des institutions européennes sur les derniers développements des politiques européennes, et d'en apprendre davantage sur ce qui est à l'ordre du jour dans les autres régions. Si vous souhaitez contribuer et présenter les dernières activités et les projets de votre région, veuillez contacter le Secrétariat de l'ARE (c.bulot@aer.eu).

Cette réunion aura lieu dans le cadre de la Conférence finale du projet A.Dri.A sur l'alcool et les jeunes, ce qui nous permettra de faire un point sur les avancements du travail de l'ARE dans ce domaine.

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, veuillez cliquer [ici](#).

Egalité des Chances pour les personnes handicapées

À vos agendas ! 16 et 17 juin 2011

Emploi et Handicap - Séminaire à Valence

Le réseau de l'ARE « Egalité des chances pour les personnes handicapées » organise un séminaire sur l'emploi et le handicap afin de déterminer comment les régions peuvent développer des politiques d'emploi inclusives.

Ce séminaire s'inscrit dans l'engagement du réseau de soutenir les régions dans l'application de la Convention des Nations Unies sur les droits des

personnes handicapées et contribuera au développement de lignes directrices pour les régions sur l'application des règles de la Convention. Nous nous pencherons sur les questions suivantes : comment inclure les questions de handicap dans les stratégies régionales d'emploi ? Quelles sont les bonnes et les mauvaises idées ? Comment les régions peuvent-elles travailler avec les entreprises ? Comment trouver le bon emploi pour la bonne personne ?

Pour plus d'informations et pour vous inscrire à cet événement, [veuillez cliquer ici](#).

L'Union européenne ratifie la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées !

Suite à la publication par la Commission européenne de la stratégie sur le handicap qui fixe pour objectif la construction d'une Europe sans barrières d'ici à 2020, l'Union européenne a officiellement ratifié la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées. Le groupe de travail de l'ARE « Egalité des chances pour les personnes handicapées » salue cette décision importante : c'est en effet la première fois que l'Union européenne dans son ensemble ratifie un Traité international sur les droits de l'homme.

Pour l'UE, cela signifie s'assurer que toute la législation, les politiques et les programmes au niveau européen sont conformes aux provisions de la Convention sur les droits des personnes handicapées, dans la limite de ses responsabilités. Pour les régions, cela signifie prendre des mesures dans les domaines suivants : accès à l'éducation, emploi, transports, infrastructures et bâtiments ouverts au public, garantir le droit de vote, améliorer la participation politique et s'assurer de la capacité juridique de toutes les personnes handicapées.

Vous souhaitez en savoir plus sur la Convention, ce qu'elle signifie pour les régions et ce que vous pouvez faire ? Jetez un coup d'œil au Guide de l'ARE pour les régions sur la Convention :

http://www.aer.eu/fileadmin/user_upload/MainIssues/Disabilities/UN_Dis_Conv_Handbook_204_Hyperlinks.pdf

Premier partenariat européen d'innovation

Réponse de l'ARE au Partenariat d'innovation sur le vieillissement actif et en bonne santé (AHAIP)

AHAIP est un partenariat pilote développé dans le cadre de la nouvelle initiative phare « une Union pour l'Innovation », lancée suite à la stratégie Europe 2020. Il vise à rassembler différents acteurs afin d'atteindre des buts communs et de réduire la marge qui existe entre la recherche et le marché. Le vieillissement en bonne santé a été choisi comme thème pour le premier partenariat alors que l'Europe doit sans délai faire face au défi du changement démographique et à ses implications socio-économiques.

La position de l'ARE sur AHAIP met l'accent sur le rôle clé des régions dans la création d'innovation et demande leur inclusion dans les structures de gouvernance du partenariat AHAIP. Par ailleurs, l'ARE appelle la Commission européenne à ne pas se concentrer uniquement sur la création de biens et services, mais également à investir dans la création d'effectifs au niveau régional et à revoir les procédures et les structures administratives, afin de permettre à l'innovation d'être intégrée pleinement et durablement dans les régions. Pour de plus amples informations et pour lire la position de l'ARE sur AHAIP, [rendez-vous sur notre site internet !](#)

E-santé

Forum régional de l'ARE lors de la Conférence ministérielle sur l'e-santé à Budapest (10 mai 2011)

Responsables politiques, administrateurs de santé, chercheurs et représentants de l'industrie se réuniront du 10 au 15 mai prochain à Budapest pour définir les priorités à venir dans le domaine de l'e-santé à l'occasion de la conférence ministérielle annuelle dédiée à ce domaine.

Le réseau e-s@nté de l'ARE a été invité à organiser le 10 mai un forum régional afin de présenter la perspective régionale sur l'e-santé. Cet événement démontrera que la télémédecine est déjà mise en œuvre au niveau régional pour permettre la gestion des maladies chroniques (diabète, maladies cardio-vasculaires et pulmonaires obstructives). Cette session permettra également de présenter les avantages que cette technologie offre pour les autorités régionales de santé, les patients et les

professionnels de santé. Nous chercherons enfin à identifier les obstacles au déploiement des solutions e-santé.

Pour plus d'informations sur [la conférence ministérielle sur l'e-santé, cliquez ici.](#)

L'ARE contribue à la réunion de la Plateforme Technique sur l'e-santé, Bruxelles, 24 mai 2011

La Plateforme technique pour la coopération dans le domaine de la santé a été mise en place par le Comité des Régions et la Commission Européenne - DG SANCO. Elle vise à démontrer l'expertise régionale dans les politiques de santé et à contribuer au travail du CoR dans ces activités.

La prochaine réunion de la Plateforme technique aura lieu à Bruxelles le 24 mai 2011 et examinera les actions régionales dans l'e-santé. L'ARE apportera l'expérience de son réseau e-s@nté et sa contribution sur ce qu'il convient de faire pour déployer à plus grande échelle les politiques et les outils e-santé en Europe.

De plus amples informations sur cette réunion vous seront communiquées prochainement.

Directive sur les soins de santé transfrontaliers

Adoption de la Directive sur les soins de santé transfrontaliers

Le 28 février dernier, le Conseil approuvait les amendements du Parlement européen sur la proposition de directive sur les soins de santé transfrontaliers, annonçant ainsi un accès facilité à des soins de santé transfrontaliers sûrs et de qualité ainsi qu'un renforcement de la coopération entre les états membres à ce sujet.

La version amendée répond aux inquiétudes de l'ARE quant à la gestion des flux de patients entrants en autorisant les états membres à introduire un système d'autorisation préalable pour les soins de santé sujets à des exigences de planification. La directive fournit également une définition de la notion de « soin hospitalier » et prévoit la création de points de contact nationaux qui donneront aux patients des informations sur leurs droits. Les états membres (et les régions) ont maintenant 30 mois pour transposer les provisions de cette directive dans leur législation nationale.

L'ARE fournira un soutien aux régions dans la mise en œuvre de la directive.

Pour plus d'informations sur la directive sur les soins de santé transfrontaliers, [veuillez consulter notre site](#).

Développements des politiques européennes

Poursuite de la mise en œuvre du pacte européen pour la santé mentale et le bien-être

Le « Pacte européen pour la santé mentale et le bien-être » a été lancé en juin 2008. Il fournit un cadre européen à l'échange et la coopération entre les acteurs impliqués dans le domaine de la santé mentale.

L'outil EU Compass, sorte de base de données en ligne, rassemble les communiqués, les documents pertinents et liste également les bonnes pratiques et politiques en matière de santé mentale. Cet outil a été mis en place par la Commission pour faciliter l'échange et la transposition des bonnes pratiques à travers les états membres de l'UE.

Pour plus d'infos, suivez le lien suivant :

http://ec.europa.eu/health/mental_health/eu_compass/index_en.htm

Édition 2011 de l'appel d'offres pour le Programme européen de Santé publique Délai de soumission des projets : 27 mai 2011

La Commission européenne vient de publier l'appel d'offres pour le programme de santé publique. Pour cette année 2011, les priorités sont les actions répondant aux objectifs de la stratégie EU2020 : la croissance intelligente et inclusive, ainsi que le vieillissement actif et en bonne santé, et la réduction des inégalités de santé. Le programme de travail 2011 se concentre plus spécifiquement sur les 5 domaines suivants : informations et avis scientifiques en matière de santé, maladies, facteurs influant sur la santé, systèmes de santé et législation sur les produits et substances.

Le délai de soumission des propositions de projet est fixé au 27 mai 2011.

Pour plus d'informations, consultez régulièrement le site de la Commission : http://ec.europa.eu/health/programme/docs/wp2011_fr.pdf

Vous souhaitez soumettre une proposition de projet ? Vous avez besoin

d'aide pour identifier des partenaires ? Contactez le Secrétariat de l'ARE ! (g.ourania@aer.eu)

Prix ARE des régions européennes innovantes

Déposez dès maintenant votre candidature pour la 6^{ème} édition du Prix ARE des régions européennes innovantes !

Le prix ARE des régions européennes innovantes vise à mettre en avant les actions menées par des autorités régionales européennes qui ont initié, nourri et mis en œuvre des stratégies innovantes sur leur territoire.

Cette année, le Prix ARE des régions européennes innovantes inclut également les innovations dans le domaine de la santé et de la politique sociale.

Votre région développe une politique innovante dans les domaines suivants : e-santé, innovation sociale, inclusion sociale, la prestation de soins de santé et de services sociaux ou encore l'optimisation des ressources ?

Déposez votre candidature ! Le délai pour soumettre la candidature de votre région est fixé au 1^{er} juin 2011.

De plus amples informations sur le Prix ARE des régions européennes innovantes et sur les modalités de dépôts des candidatures sont disponibles ici.

Euregio III

3^{ème} Master Class: « Améliorer les performances des hôpitaux en temps de crise économique », du 22 au 24 mars 2011, Lisbonne (P)

Le projet Euregio III, dont l'ARE est partenaire, évalue l'utilisation faite par les régions des fonds structurels dans le domaine de la santé pour la période de financement actuelle de la politique de cohésion et développe des lignes directrices visant à améliorer l'utilisation de ces fonds dans la santé pour la prochaine période.

Une troisième Master Class sera organisée à Lisbonne du 22 au 24 mars

prochain pour les personnes travaillant dans les fonds structurels et la santé. Cette session sera plus particulièrement consacrée à l'utilisation des fonds structurels européens pour l'amélioration des performances des hôpitaux. Le programme de cet événement et d'autres informations sont disponibles à :

<http://www.euregio3.eu/events/show/3rd-master-class-lisbon-portugal/>

À vos agendas !

Date	Lieu	Événement
Du 22 au 24 mars	Lisbonne (P)	Master Class Euregio III : "Améliorer les performances des hôpitaux en temps de crise économique"
Du 10 au 15 mai	Budapest (H)	Semaine de l'e-santé et Forum régional de l'ARE « Les régions en pole position »
17 et 18 mai	Udine (I)	Session plénière de printemps de la Commission 2 et Conférence sur l'alcool et les jeunes
1 ^{er} juin		Délai de soumission des candidatures pour le Prix ARE des régions européennes innovantes 2011
16 et 17 juin	Valence (E)	Séminaire sur « le handicap et l'emploi » -Groupe de travail « Egalité des chances pour les personnes handicapées »
24 et 25 novembre	Açores (P)	Assemblée Générale de l'ARE

Si vous souhaitez que des nouvelles de votre région soient publiées dans notre newsletter, n'hésitez pas à nous contacter ! (c.bulot@aer.eu)